

# Le Canada Français

---

Volume Troisième

Comité de Professeurs de l'Université Laval

1890

Imprimerie de L. -J. Demers & Frère, Québec

REMARQUES SUR LES REGISTRES

de Belle-Isle-en-Mer,

PAR Me E. Rameau de Saint-Père.

AVANT-PROPOS

Je fais ici l'histoire des quinze familles qui me paraissent les plus anciennes, ou du moins celles sur lesquelles j'ai pu recueillir les données les plus anciennes. Il en est plusieurs autres en effet, telles que Bourgeois, Aucoin, Brun, Hébert, Landry, Commeau, Boudrot, LeBlanc, etc., qui ont été bien certainement amenées par D'Aulnay ; mais celui-ci a amené des colons à plusieurs reprises, dans les divers voyages qu'il a faits en France, et il est très possible que ces derniers ne soient venus s'établir en Acadie qu'entre 1640 et la mort de D'Aulnay.

Je n'ai donc consigné d'une manière spéciale que ceux sur lesquels j'ai trouvé des données certaines, ou du moins très probables, montrant qu'ils ont dû arriver dans la première partie de la vie de D'Aulnay.

Il est très possible que plusieurs de ceux que j'ai laissés de côté remontent eux aussi, dans leur origine, entre 1632 et 1641 ; mais jusqu'à présent je n'ai recueilli aucune preuve, ni même aucune présomption rationnelle qui me permette de l'établir.

Les faits généraux les plus notables qui ressortent de ces études parcellaires sont :

1° La distinction qui s'établit de suite entre les familles sédentaires et agricoles, et les familles dont les goûts étaient plus aventureux et plus instables.

2° Le bon sens et l'habileté véritable que montre D'Aulnay, en arrachant le plus grand nombre des familles au fâcheux séjour de La Hève, et à l'influence qu'exerçaient dans ce pays les mœurs instables qui s'étaient peu à peu enracinées depuis vingt-cinq ans parmi les compagnons de Biencourt, de LaTour et du capitaine Krainguille. Si l'on s'était endormi dans ces entraînements, il eût été difficile d'en sortir, surtout par suite des communications si rares de l'Acadie avec la France. Mais, rompant violemment avec ces habitudes, D'Aulnay brisa cette influence fatale en

## Le Canada Français

créant, dans un lieu nouveau où il concentra les familles les plus laborieuses et les plus ménagères, des mœurs nouvelles et la possibilité du progrès. Aussi résulte-t-il de ces études une réhabilitation complète du caractère de D'Aulnay et de sa physionomie historique.

3° Il paraît maintenant à peu près certain que, sauf la présence du Gouverneur et de son entourage à Québec, il n'y avait pas, pendant les dix premières années — de 1632 à 1642 — une très grande différence, comme colonisation, entre le Canada et l'Acadie. **Ce qui a ralenti, et on peut même dire, arrêté le développement de l'Acadie, ce fut le défaut presque absolu de ressources et de communication avec la France, lequel défaut persista pour l'Acadie de 1645 à 1671** ; tandis que le Canada reçut, à cette même époque, de nombreux renforts de troupes et d'immigrants, qui arrivèrent par un cours de communications maritimes régulières et assez fréquentes avec le port de LaRochelle.

4° **On voit d'autre part que, s'il y eut des métis en Acadie, le groupement et la progression de leurs familles se maintint cantonné, généralement d'une manière distincte de la population purement européenne, et forma un courant particulier distinct des groupes exclusivement agricoles, mais distinct aussi des peuplades Micmaques.**

### **Notes explicatives, sur les Déclarations des Acadiens conservées à Belle-Isle-en-Mer, et sur les Établissements des premiers colons de l'Acadie.**

Le 12 janvier 1767, il fut rendu un arrêt par le Parlement de Bretagne aux fins d'assurer l'état civil des familles Acadiennes, que le Roi et la Province de Bretagne avaient établies dans l'île de Belle-Isle. Cet arrêt ordonnait qu'il fût établi dans les quatre paroisses de l'île, deux registres cotés et paraphés, lesquels seraient destinés à recevoir les déclarations des chefs de famille. Ces déclarations devaient contenir tous les détails relatifs à l'état du déclarant, à celui de sa femme et de ses enfants, avec la généalogie des pères et mères, le temps de leur naissance, de leur mariage, de la naissance de leurs enfants, des morts de leurs parents en ligne directe et collatérale, avec l'expression des lieux et des dates, autant qu'ils pourraient s'en souvenir.

Ces Actes, dit l'Arrêt, seront faits en présence d'un Comité composé du Recteur de la Paroisse (le curé), des missionnaires

## Documents sur l'Acadie

qui ont résidé en Acadie, et d'un délégué commis à cet effet par le sénéchal du bailliage. Les missionnaires attesteront la vérité des dépositions, et pourront même y suppléer, sur des faits dont ils auront connaissance et qui auraient été omis ou ignorés par les déclarants. On se conforma scrupuleusement à cette ordonnance, et chaque déposant fut même accompagné de quatre autres Acadiens, comme témoins propres à aider et à développer ses souvenirs.

On reçut de la sorte 64 déclarations, dans les quatre paroisses, savoir: 10 à Locmaria; 19 à Sauzon; 20 à Bangor ; et 15 au Palais, le chef-lieu de l'île ; mais ces 64 déclarations comportent la description de plus de 64 familles, parce que certaines dépositions concernent plusieurs familles.

Tous les déclarants de Belle-Isle s'efforcent de faire remonter la filiation de leurs ancêtres jusqu'aux immigrants primitifs venus de France en Acadie. Nous espérons donc y trouver quelques détails sur les contrées d'où les émigrants étaient partis ; sur l'époque de leurs départs, et sur l'état de ces premières familles. Malheureusement ces déclarations sont fort écourtées, et souvent incomplètes au regard de ces origines, mais ce qui est encore plus fâcheux, c'est qu'elles ne présentent pas toujours un caractère suffisant de certitude.

En les parcourant, on s'aperçoit bien vite qu'elles sont la traduction de souvenirs un peu hésitants, et parfois altérés par la transmission purement orale. Lorsqu'on la compare avec les recensements, avec les Registres de Port-Royal, et autres documents authentiques que nous possédons sur cette époque, on trouve, dans les déclarations faites à Belle-Isle, des confusions de dates, des faits défigurés, quelques contradictions et quelques omissions, qui nous avertissent de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Il n'en est pas de même des renseignements qui sont fournis sur la dispersion des Acadiens, sur leur transport en Angleterre et aux États-Unis, sur leur captivité dans les ports anglais, aussi bien que sur la généalogie de leurs familles depuis 1714 jusqu'après la proscription. Là on reconnaît la déposition sure et claire du témoignage personnel, sur des faits que le déclarant a vus par lui-même.

## Le Canada Français

On ne saurait nier cependant que, dans cette masse considérable d'indications et de généalogies, il ne se trouve de très précieux renseignements sur l'origine et la formation de la colonie Acadienne ; seulement il est nécessaire de les comparer souvent avec les recensements, registres d'églises, rapports administratifs et militaires, etc., etc. ; afin de contrôler leurs affirmations, et d'en élaguer ce qui est manifestement contraire aux faits dûment constatés ailleurs. Ces déclarations, ainsi contrôlées et comparées avec les documents antérieurs, ne fournissent pas seulement des renseignements directs, mais elles permettent aussi de compléter les faits anciennement connus, et d'en faire ressortir, par extension, des données nouvelles qui peuvent éclairer utilement l'histoire de cette contrée.

Nous nous proposons donc de présenter ici les textes extraits de ces registres, en les faisant suivre des enseignements qui en découlent. Seulement les lecteurs doivent considérer que cette seconde section de notre travail repose en partie sur des inductions, qui n'ont plus la même autorité et ne doivent être acceptées qu'avec réflexion et réserve.

Où trouve dans **les Déclarations de Belle-Isle 47 noms de chefs de famille** formellement indiqués comme étant venus d'Europe mariés ou non mariés : parmi ces noms deux appartiennent à des individus nés dans la Grande-Bretagne, et arrivés en Acadie étant célibataires. **Généralement ces déclarations ne précisent point l'époque de l'arrivée** ; trois ou quatre fois seulement, on trouve mentionné le lieu de la naissance.

L'histoire et la généalogie anciennes de quelques-unes de ces familles s'y trouvent répétées à diverses reprises, jusqu'à dix fois ; quelques autres au contraire n'y sont mentionnées qu'une seule fois. Dans ces déclarations se rencontrent çà et là quelques divergences, que nous aurons soin de signaler, mais on peut dire qu'elles sont généralement conformes aux indications fournies par les anciens recensements. Voici ces 47 noms :

Le Blanc, — Bourg, — Landry, — Babin, — Richard, — Daigre ou Daigle, — Girouard, — Thériot, — Hébert, — Douaron, — Trahan, — Aucoin, — Braut, — Martin, — Pincelet ou Pesselet, — Pitre, — Brun, — Guérin, — **Lejeune**, — Commeau, — Doucet, — Bourgeois, — Boudrot, — **Blanchard**, — Pellerin, — Dugast, — Thibodault, — Vincent, — La Pierre, — Bariot, — Benoit, —

## Documents sur l'Acadie

Robichaut, — Melanson, — Granger, — Brasseur, — Darois, — Gareau, — Lalande, — Guedry, — Le Prince, — Bellemer, — Duon, — Dubois, — **Dupuis**, — Renaut, — **Gauthereau** et Longuespée.

Parmi ces 47 familles, nous croyons pouvoir, après beaucoup de recherches et de combinaisons variées, **désigner quinze d'entre elles, comme ayant été formées par les premiers immigrants qui s'établirent en Acadie**, au temps de Rasilly **ou avant lui**. En continuant à comparer les Registres de Belle-Isle, avec les autres documents, on peut encore reconnaître vingt à vingt-cinq familles immigrantes qui s'établirent soit pendant la vie de D'Aulnay, soit à la suite de l'expédition de Guilbaut, qui vint de La Rochelle occuper Port-Royal en 1654.

Nous venons d'indiquer ci-dessus les noms des familles immigrantes qui ont été signalées dans les Registres de Belle-Isle y mais comme il serait beaucoup trop long de les examiner toutes avec détail dans la présente étude, nous nous bornerons à développer ici **l'histoire des 15 familles que nous supposons avoir été les plus anciennement établies en Acadie, dans la période qui a précédé 1640**. Voici leurs noms:

**Latour**, — Martin, — **Lejeune**, — **Gauthereau**, — Pesselet, — MÉLANSON, — DUGAST, — DoUCET, — PETIT PAS, — GuiDUY, — Godin, — **Blanchard**, — Gaudet, — Poirier, — Guérin.

### Familles primitives de l'Acadie.

1ère famille. — **Latour**. — Pour beaucoup de personnes, le nom de Latour représente deux ou trois personnages moitié mythiques moitié réels, perdus dans la pénombre d'une époque aux formes indécises, où l'histoire se distingue mal des fables héroïques.

Rien n'est plus inexact qu'une semblable conception. La famille Latour n'a pas seulement pris part aux luttes féodales du 17ème siècle, mais elle a participé à la formation des Colonies Agricoles qui ont succédé à cette époque troublée. Ce nom s'est perpétué parmi les Acadiens beaucoup plus longtemps que l'on n'imagine. Plusieurs filles des Latour ont épousé des Acadiens de sorte que leurs descendants par les femmes sont encore aujourd'hui assez nombreux.

## Le Canada Français

Ce qui est nuageux et notoirement incertain, c'est l'origine du premier Latour; on ne s'accorde même pas sur le pays d'où il serait parti. Nous ne nous appesantirons pas sur cette discussion; contentons-nous de constater qu'il fut le compagnon de Poutrincourt et que, dès l'année 1710<sup>???(1610)</sup>, Claude Latour le père était déjà fixé à Port- Royal. Il y avait amené avec lui son fils, nommé Charles-Amador, qui devint le compagnon et l'ami de Biencourt fils de Poutrincourt ; après la mort de Biencourt, ce fut **Charles de Latour qui devint le chef du petit groupe de Français, qui s'était toujours maintenu en Acadie.** Mais dès avant cette époque, Charles de Latour avait eu une fille nommée Jeanne, née d'une squaw indienne qu'il épousa ensuite ; puis cette Jeanne Latour devint la femme de Martignon d'Aprendistigny, Seigneur -de Jemsek sur la Rivière S'-Jean, et ce dernier en eut une fille nommée Marianne, qui épousa Guillaume Bourgeois de Port- Royal, surnommé Beaupré.

Cependant Latour, devenu veuf, contracta successivement deux autres mariages : l'un, vers 1640, avec Marie Jacquelin, et le troisième en 1653 avec Madame veuve D'Aulnay. Il eut de ces deux mariages un certain nombre d'enfants, dont plusieurs garçons, qui se lièrent à la fortune de la famille D'Entremont, et se fixèrent avec eux dans la seigneurie très sauvage de Pombkou.

Plusieurs Latour épousèrent des demoiselles D'Entremont et réciproquement ; en 1710 un Charles de Latour, petit-fils ou arrière-petit-fils de Charles-Amador, vint avec les tenanciers de Pombkou coopérer à la défense de Port-Royal, où il fut blessé sur les bastions en repoussant les Anglais.

De temps à autre on trouve encore quelques mentions des Latour, durant la domination anglaise, et leur postérité masculine se conserva si bien, que les Déclarations de Belle-Isle nous apprennent que, entre 1755 et 1760, il y eut un Monsieur de La Tour qui mourut à Miramichy, et qu'en ce même lieu, Anne de Latour, qui peut-être était sa fille, se maria en 1758 avec un nommé Paul Le Blanc I, lequel était né aux Mines en 1732. On voit par-là que le nom de la famille de Latour s'est parfaitement conservé parmi les Acadiens pendant plus de 150 ans. Je ne l'ai rencontré nulle part jusqu'à présent dans les paroisses

1. Fils de Joseph Le Blanc dit le Maigre.

## Documents sur l'Acadie

Acadiennes modernes ; mais j'ai quelque lieu de soupçonner qu'il pourrait y en avoir à S'-Pierre et Miquelon ; quoi qu'il en soit, lors même qu'il n'existerait plus en ce moment aucun rejeton mâle de la famille de Latour, ses alliances avec les autres familles Acadiennes ont été si nombreuses, qu'un grand nombre d'Acadiens leur sont parents par les femmes.

2eme Famille. — Martin. — La présence de cette famille en Acadie, eu 1635, nous est attestée par un document authentique : c'est l'Acte royal de Concession Seigneuriale accordée, en mars 1689, à Mathieu Martin, le premier Français né en Acadie de père et mère Français en l'année 1636. Nous trouvons en effet dans le recensement de 1671, un Pierre Martin qui était le père de ce Mathieu Martin, et qui était venu en Acadie vers 1635, avec Mr de Rasilly, en compagnie de son frère Robert Martin, qui nous est connu par la capitulation de Port-Royal en 1654.

Les deux frères vinrent de France avec leurs familles. Pierre avait déjà deux enfants : Pierre son aîné, et une fille Marie ; son troisième enfant, Mathieu, naquit un an après leur établissement. Robert Martin avait laissé un fils nommé Barnabé, qui figure dans le recensement de 1671 ; ce fils a dû naître peu de temps avant le départ de la famille pour l'Amérique, sans quoi Mathieu Martin n'aurait pas été le premier né des Français en Acadie.

Quant aux registres de Belle-Isle, nous n'y trouvons qu'une seule mention relative à la famille Martin : c'est dans la 16re Déclaration de la Paroisse de Sauzon : " René Martin, père d'Estienne " Martin, vint de France, et se maria au Port-Royal avec Marguerite Landry." Mais nous devons faire remarquer que cette déclaration contient nécessairement une forte erreur ; car le René Martin mentionné ci-dessus aurait dû vivre entre 1680 et 1700; or le seul René Martin que l'on trouve dans les recensements à cette époque, c'est le fils de Barnabé Martin, marié à Marie Minier, lequel n'a jamais eu de fils du nom d'Estienne ; Estienne Martin était, non pas son fils, mais son frère ; L'un et l'autre étaient les fils de Barnabé Martin, qui figure dans le recensement de 1671 et qui a pu en effet venir de France, avec son père Robert Martin, car il était né en 1634. Cette Déclaration aurait donc dû être formulée dans ces termes :

" Barnabé Martin, fils de Robert, et père d'Estienne Martin, vient " de France, etc., etc."



## Le Canada Français

La famille Martin créa, ainsi, dès l'abord, deux branches en Acadie : l'une sortant de Robert, dont le fils Barnabé eut deux garçons, René et Estienne, dont les descendants perpétuèrent la famille à Port-Royal ; l'autre branche, celle de **Pierre Martin 1er du nom**, eut aussi une nombreuse postérité ; **seulement elle disparut en partie des recensements, parce que plusieurs de ses membres allèrent s'établir parmi les familles Métisses.** Ce Pierre Martin venu de France avec sa femme Catherine Vigneau eut deux fils : **l'aîné Pierre, né en France, épousa une squaw, Micmaque ou Métisse** de qui il eut quatre garçons. — Le second, Mathieu, premier né des Français en Acadie, devint Seigneur de Cobeguid et mourut sans postérité. Le recensement en indique un troisième, André, mais il y a là une erreur : c'est une fille et il faut lire Andrée ; c'est elle qui a épousé successivement François Pellerin et Pierre Mercier, c'est elle aussi qui figure dans le procès Campagnard.

Pierre Martin, 1er du nom, n'eut donc qu'un fils qui ait laissé postérité, c'est **Pierre Martin 2eme du nom ; il eut de sa femme métisse quatre garçons** : Pierre, André, Jacques et Jean ; puis il épousa en 2emes nocces Jeanne Rousseliere, veuve de Godin dit Chatillon, dont il n'eut pas d'enfants ; mais son fils aîné, Pierre, épousa la fille de cette veuve Godin, et parmi leurs enfants on compte quatre garçons qui furent doublement métis, car nous avons tout lieu de croire que Godin Chatillon était lui-même d'extraction mixte. Ce Pierre Martin 3eme du nom resta avec sa famille à Port-Royal, près de son père, cultivant avec lui la vieille manse patrimoniale. Quant au second fils de Pierre Martin, né en 1663, il est inscrit sous le nom de René en 1671 ; mais on ne trouve plus trace de lui ensuite dans les recensements. Le troisième, André, né en 1666, est mentionné pour la dernière fois en 1685. Le quatrième, Jacques, est né en 1669; on le trouve aux Mines comme domestique engagé en 1686; il est omis dans le recensement de 1693, mais il reparaît dans celui de 1698, dans une liste de célibataires qui est à la fin de cet Acte, où il est désigné comme étant âgé de 29 ans. Puis il disparaît définitivement de toutes les listes. Enfin Jean, le cinquième, né en 1672, ne se retrouve pas dans les recensements entre 1686 et 1701 ; mais à cette dernière époque, nous pensons que c'est bien lui qui

## Documents sur l'Acadie

est inscrit, dans la paroisse des Mines, où il se maintient désormais, et où il devient la souche d'une nombreuse famille.

Si nous résumons l'étude de cette génération nous voyons que, cinq garçons, tous conduits à l'âge viril par Pierre Martin 2ème du nom, nous perdons la trace de trois d'entre eux.

Quant aux deux qui nous restent, Pierre 3ème du nom et Jean, Pierre est resté à Port- Royal vivant avec son père et sa belle-mère dont il a épousé la fille, Anne Godin ; il en a eu 9 enfants dont quatre garçons : Etienne né en 1690, Pierre en 1691, François en 1693, et Joseph en 1696. Jean, le plus jeune frère de Pierre 3ème du nom, s'établit aux Mines ; nous ignorons le nom de ses enfants, mais nous savons qu'en 1714 il en avait six avec lui.

Seulement dans ce recensement de 1714, nous devons mentionner une note au crayon assez singulière, qui est annexée à l'article de Pierre Martin, la voici : Pierre Martin le jeune et sa femme sauvage qui vient de la Hève. Si cette note vise Pierre Martin 4ème du nom, âgé à cette époque de 24 ans, il s'agit d'une personne que nous ne connaissons pas ; mais si cette personne vise Pierre Martin 3ème du nom, cette note voudrait désigner Anne Godin, ce qui fournirait un indice de plus sur la probabilité du métissage de la famille Godin dit Chatillon.

La famille Martin était donc représentée au commencement du 18ème siècle, parmi les Acadiens cultivateurs, par deux branches principales, celle qui sortait de Robert Martin, et celle qui était issue de Pierre Martin 1er du nom. La première était représentée à cette époque par deux frères, René et Etienne, avec leurs familles à Port-Royal ; cette branche est à peine énoncée dans le dernier recensement en 1714, mais nous savons parfaitement qu'elle se maintenait avec solidité, puisque c'est elle qui est mentionnée dans les déclarations de Belle-Isle.

La deuxième branche, celle de Pierre Martin 1er du nom, est représentée, à Port-Royal, par Pierre Martin 3ème du nom avec ses 11 enfants dont un au moins est marié: c'est Pierre 4ème du nom ; et aux Mines, par Jean Martin et 6 enfants. Si nous ajoutions à ces familles celles qui se sont créées et établies parmi les Métis, ce nombre serait plus que doublé.

**Nous pouvons déjà apprécier ici quelle influence la vie à l'indienne et le Métissage exerçaient parmi les premiers émigrants Européens !**

## Le Canada Français

**3ème Famille. — Lejeune.** — Voici la mention qui concerne les Lejeune, dans la deuxième déclaration de la Paroisse de Sauzon à Belle-Isle : " Alexandre Trahan épousa Marguerite Lejeune née au " Port-Royal l'an 1698, de Pierre Lejeune et de Marie Thibaudaut ; **le dit Pierre Lejeune issu d'un autre Pierre Lejeune " venu de France??** et marié audit Port- Royal."

Nous nous sommes trouvé ici assez embarrassé, car en échelon nant les générations étagées dans ladite déclaration, Pierre Lejeune surnommé Briard, le père de Marguerite, devrait avoir de 14 à 15 ans en 1671; or dans le recensement de cette même année, on ne trouve aucune famille Lejeune ; mais en étudiant avec soin cette pièce et divers autres documents, nous ne tardâmes pas à recueillir **de nombreux indices sur cette famille Lejeune, et il en résultait avec évidence qu'elle était une des plus anciennes de l'Acadie.**

Nous trouvâmes en effet, **en 1671,** deux femmes de ce nom: l'une **Edmée Lejeune, femme de François Gautherot** **agée de 49 ans, et mariée en Acadie depuis plus de 35 ans** ; l'autre Catherine Lejeune agée de 37 à 38 ans, femme de François Savoye. Or Pierre Lejeune, mentionné dans les déclarations de Belle -isle, et qui nous est aussi connu par plusieurs autres documents, pouvait avoir 14 ans en 1671 ; **Edmée et Catherine Lejeune n'étaient donc pas ses sœurs ; mais elles pouvaient être les sœurs de son père,** cet autre Pierre Lejeune signalé dans la déclaration de Belle-Isle ; d'où il résulterait qu'en 1656, époque présumée de la naissance de Pierre Lejeune dit Briard, **il y avait en Acadie une famille Lejeune composée de 3 membres : Edmée femme Gautherot, âgée alors de 34 ans ; Catherine femme Savoye, 22 ans ; et Pierre Lejeune, père du nouveau-né, 27 ans.**

**De plus cette famille était établie dans le pays depuis assez longtemps, car François Gautherot avait épousé Edmée, d'après l'âge de leurs enfants, en 1636 ou 1637,** et il l'avait épousée à La Hève, car il n'est pas cité parmi ceux qui sont venus de France avec leurs femmes. Par conséquent **les Lejeune ont dû venir en Amérique avant 1636.** Or à cette époque Edmée Lejeune avait 15 ans, Pierre Lejeune, premier du nom, avait sept ou huit ans, et le troisième enfant, Catherine, venait de naître. **Cependant ce n'est pas dans de telles circonstances que des enfants pouvaient**

Tenir tout seuls de France en Amérique : Ils sont donc venus avec leurs parents???

Ils débarquèrent ensemble à La Hève, s'y fixèrent, et ont dû y rester fort longtemps, même après la translation de la colonie à Port-Royal, car ils ne figurent même pas dans le recensement de 1671. Les deux filles seules du père Lejeune, ont suivi leurs maris à Port-Royal ; mais lui est resté à La Hève, il y est mort ; son fils Pierre, 1er du nom, celui que mentionne la Déclaration de Belle-Isle, s'y est marié et y est mort ; et c'est encore à La Hève, qu'en 1686, nous retrouvons, leur trace, dans la personne des trois enfants de Pierre Lejeune premier du nom. Voici leurs noms : Pierre dit Briard, âgé de 28 ans, Martin âgé de 25 ans, et Jeanne âgée de 24 ans. Ils paraissent parfaitement acclimatés en ce lieu, et vivant familièrement avec les Métis de ce canton, où ils figurent fréquemment dans les actes religieux.

L'étude fort détaillée que nous avons faite de cette famille, de ses habitudes, et de la promiscuité de son existence avec celle des Métis et des Sauvages, nous a conduit à certaines conclusions qu'il n'est pas inutile d'exposer ici, parce qu'elles jettent une assez vive lumière sur les temps primitifs de l'Acadie.

Nous avons déjà exposé tout à l'heure comment une partie de la famille Martin s'habitua à vivre et à s'allier avec les familles des Micmacs ; or c'est un fait qui se remarque à diverses reprises surtout, comme nous le verrons, parmi les premières familles immigrantes. **Tant qu'il ne vint dans ce pays que des aventuriers célibataires, on peut dire que tous ceux qui s'y fixèrent définitivement, s'assimilèrent graduellement aux usages des Micmacs, à leurs préoccupations, à leurs plaisirs et à leurs pratiques ; quelques-uns fondèrent des familles de sang-mêlé, qui ne différaient guères de leurs parents sauvages.**

Les premières familles amenées par Easilly subirent elles-mêmes cette fâcheuse influence ; étant peu nombreuses et isolées, elles tendaient insensiblement à former leurs habitudes et leur vie sur le milieu qui les entourait. Un petit nombre d'entre elles parvenaient seules à se défendre sérieusement contre cet entraînement ; et si D'Aulnay n'était pas venu promptement et énergiquement réagir contre cette absorption, en multipliant le nombre des immigrants, en établissant des missionnaires, et en donnant lui-même l'exemple d'un travail progressif et bien ordonné, c'est

## Le Canada Français

à peine s'il serait resté quelques germes de la tradition civilisée que les immigrants apportaient avec eux.

C'est pourquoi l'on observe chez plusieurs des familles qui datent de la première époque (1630 à 1640), une dénaturation plus notable, un penchant plus prononcé, pendant les premières générations, à s'allier avec les sauvages, et à vivre avec eux. **L'histoire de la famille Lejeune nous offre précisément un spécimen bien caractérisé de ces premiers immigrants de l'Acadie,** et nous fournit ainsi l'occasion de nous rendre compte de la situation des Français en ce pays au moment où Razilly en prit possession.

Nous avons vu plus haut comment cette famille vint de France en Acadie à une époque un peu indéterminée, vers 1630 ou 1635. **???(1610)** Le Père était accompagné de sa femme, d'une fille nommée Edmée, et d'un fils nommé Pierre, tous les deux nés en France: la première en 1622, et le deuxième un peu après; un troisième enfant, Catherine, a dû naître après 1630, soit un peu avant le départ de France, soit après l'arrivée. **Sont-ils venus à La Hève avant Razilly, ou avec lui ? Nous n'en savons rien.** Nous connaissons l'envoi de plusieurs navires en Acadie par des négociants de Bordeaux et de St-Jean de Luz, avant 1630, pour faire la traite des fourrures ; Lejeune aurait pu être commissionné par eux ; mais étant venu en ce pays avec sa famille, il est plus probable qu'il aura fait partie de l'expédition du Commandeur.

En tout cas, il est certain que Lejeune a dû venir de fort bonne heure sur ces côtes, puisque sa fille Edmée a pu s'y marier avec François Gautherot en 1635 ou 1636. Supposons donc qu'ils soient arrivés à La Hève avant Razilly : que trouvèrent-ils sur ce littoral sauvage ? Quelle existence fut la leur ?

Ils y **rencontrèrent parmi les indigènes quelques Français aventuriers;** les uns étaient **d'anciens compagnons de Biencourt et de Latour,** les autres des déserteurs de navires qui de temps à autre étaient venus se joindre aux premiers. **Ces aventuriers vivaient de chasse et de pêche, ramassant des pelleteries par eux-mêmes, et chez les Micmacs leurs voisins ; ils troquaient ces pelleteries avec les pêcheurs de morue, contre de la poudre, du fer, des armes et de l'eau-de-vie.**

Beaucoup d'entre eux vagabondaient constamment dans les bois avec les Sauvages, mais plusieurs, qui avaient contracté des unions plus ou moins stables avec des squaws, avaient construit

des huttes aux environs de La Hève, où ils se retiraient une partie de l'année avec leur famille ; ils vivaient du reste absolument à l'indienne, et ce groupe bigarré n'était réellement qu'un rudiment de civilisation, planté très grossièrement au milieu de la sauvagerie. Ce fut dans ces conditions que Lejeune dut créer son installation, avec les quelques ressources que put lui fournir le navire qui l'apportait ; et ce fut-là peut-être que madame Lejeune mit au jour, en 1635 ou 1636, son troisième enfant, Catherine, qui devait épouser François Savoye vers 1652.

Lorsque Eazilly arriva avec des matériaux, des outils, des ouvriers de toutes sortes, la position des Lejeune et des autres Français s'améliora sans doute sensiblement ; les logements (je n'ose pas dire les maisons) que l'on construisit avec de grosses charpentes empilées et bien assemblées, commencèrent à prendre une tournure d'habitude humaine ; on cultiva quelques légumes que l'on put mêler avec le poisson et le gibier ; il est même probable que, dès le principe, Razilly ait amené quelques vaches. Cependant la situation ne se modifia pas de suite très notablement dans les habitudes de l'existence : **nos coureurs de bois étaient assouplis, par une longue durée, à la vie des sauvages ; leurs enfants métis élevés par les squaws, ne différaient guères dans leur éducation, dans leurs jeux, dans la formation de leurs idées, des enfants Micmacs ; or ce fut au milieu d'eux que furent élevés les enfants de Lejeune, absolument abandonnés à eux-mêmes.**

Il est possible que sa fille aînée Edmée, qui déjà était un peu grandette quand elle quitta la France, eût conservé quelques salutaires traditions de son éducation première, et qu'elle ait pu devenir une bonne ménagère, dans l'habitation que son mari créa à Port-Royal ; **cependant nous devons convenir que l'histoire de la Famille Gautherot et la conduite de leur gestion agricole, peut laisser planer bien des doutes sur les soins et l'économie domestique d'Edmée Lejeune.**

**D'autre part, comme le père Lejeune,** celui qui avait amené les siens en Acadie, **resta toujours à La Hève, même lorsque D'Aulnay se transporta à Port-Royal,** il est probable que son fils Pierre, continuant à vivre avec ses compagnons d'âge (Métis ou Micmacs), leur devint semblable en beaucoup de points. Après la mort de son père, ce fut lui qui continua la lignée des Lejeune ; il dut se marier vers 1654, puisque l'aîné de ses enfants naquit en 1656;

## Le Canada Français

c'est lui que vise la Déclaration de Belle-Isle ci-dessus rapportée, et qui le désigne comme étant venu de France ; en effet il était bien né en France, mais il vint de France avec son père ; c'est lui que nous indiquerons sous le nom de Pierre Lejeune, premier du nom.

Quelle fut son existence ? Qui épousa-t-il en 1654 ? nous n'avons aucune donnée positive à ce sujet ; mais tandis que ses deux sœurs, Edmée femme de Gontherot, et Catherine femme de Savoye, vivaient avec leurs maris à Port- Royal, il est visible qu'il passa la plus grande partie de sa vie, dans le commerce habituel des Métis, et des Sauvages, à La Hève, où nous retrouvons en 1686, ses trois enfants : Pierre Lejeune, que nous appellerons 2eme du nom, âgé de 28 ans, marié avec Marie Thibaudeau, la fille du fondateur de Chipody ; — Martin Lejeune, 25 ans, marié avec Jeanne, sauvage de nation, (c'est ainsi du moins que s'exprime le recensement, mais nous savons par les Actes de Port-Royal, qu'elle s'appelait Jeanne-Marie Godet, et qu'elle sortait d'une famille métisse de La Hève ; Martin en a déjà plusieurs enfants) ; — enfin Jeanne Lejeune, âgée d'environ 27 ans, mariée à un nommé François-Joseph, sans nom de famille, et qui paraît avoir été un métis.

Sur ces trois enfants issus de Pierre Lejeune, 1<sup>er</sup> (2<sup>ème</sup>) du nom, un seul a donc été se marier à Port-Royal, avec une Acadienne de race pure : c'est Pierre Lejeune 2<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup>) du nom, et surnommé Briard par ses contemporains. Encore faut-il signaler qu'il avait conservé pour une forte part les habitudes grossières et instables des Micmacs : la correspondance du Gouverneur (M. de Menneval) le représente, en 1689, comme un coureur de bois, chasseur et vagabond, une espèce de Sauvage, servant d'intermédiaire entre les indiens et les traitants de pelleteries grands vendeurs d'eau-de-vie parmi les tribus Micmaques : " Vivant moitié avec ceux-ci, " et moitié avec les Français, il se sauvait avec sa famille dans " les solitudes rocheuses des côtes de l'Est, dès qu'il avait maille " à partir avec les autres habitants, ou avec la justice ". C'était une espèce d'aventurier, dans le genre de l'Œil de Faucon, célébré par Cooper.

Aussi quoique son mariage avec la fille de Thibaudeau l'eût rapproché des Européens et de la vie civilisée, il resta toujours plus ou moins un rodeur. De 1690 à 1699 il demeura assez assi-

## Documents sur l'Acadie

-dûment à Port-Royal, dans une habitation qu'il devait sans doute à son beau-père ; il y nourrissait quelques bestiaux, mais il revint vite à son ancienne existence. On ne le voit plus figurer ensuite dans aucune des paroisses acadiennes. La plupart de ses nombreux enfants (il en avait déjà sept vivants en 1699) se reportèrent sur les Côtes de l'Est, au milieu des Métis et des Micmacs.

Martin, le frère de Pierre Lejeune, ne quitta jamais La Hève, et épousa une métisse de la famille des Gaudet ; il n'eut jamais d'aventures comme son frère ; il paraît avoir vécu paisiblement de chasse et de pêche, avec un peu de bétail, entouré de ses enfants, aussi posément que pouvait le faire cette race d'hommes instable et agitée ; ses fils et ceux de Pierre furent la souche de plusieurs familles Lejeune, dont les descendants existent encore probablement aujourd'hui, dans les comtés de Queen's ou de Lunembourg.

Néanmoins à partir de 1700 la famille des Lejeune paraît à peine çà et là dans les recensements; ils avaient cependant soigneusement conservé leur nom, leur tradition et leur langage ; ils recevaient régulièrement l'instruction religieuse et les sacrements, par les missionnaires en tournée ; ils avaient même conservé certaines pratiques de la vie civilisée, et entretenaient quelques bestiaux et quelques cultures. Mais telle était l'habitude dans les recensements : on n'y comprenait jamais que les habitants réguliers, à domicile fixe, et cultivateurs ; on y néglige toujours l'élément métis, dès qu'il n'est pas domicilié dans les paroisses et seigneuries agricoles. Voilà comment les Lejeune et bien d'autres familles très françaises, bien que métisses, sont omises sur les listes, ou n'y paraissent que par intermittences.

De 1693 à 1698, il se produisit cependant un fait assez singulier à Port-Royal : ce fut l'apparition et même le séjour, dans cette seigneurie, de presque toute la famille Lejeune, accompagnée de plusieurs autres Métis alliés avec elle. Ainsi nous y trouvons, avec sa femme et ses enfants, Pierre Lejeune qui avait épousé la fille de Thibodeau vers 1686 ; sa sœur, qui s'était mariée avec le métis Jean Gaudet en 1675 ; un autre métis ou Micmac, qui avait épousé une autre Jeanne Lejeune, vers 1672, et qui est nommé François-Joseph sans autre désignation dans le recensement de 1693 ; enfin on y trouve aussi la branche cadette des Martin avec tous les Métis qui en dépendent. Tous sont venus



## Le Canada Français

se fixer, avec des cultures plus ou moins rudimentaires, au chef-lieu de la colonie Acadienne. Est-ce à cause du mariage de Pierre Lejeune avec Marie Thibaudeau ? Est-ce pour se rapprocher des Gautherot, des Savoye, et de leurs autres parents de Port-Royal? Nous ne pouvons rien en savoir. Mais ils n'y restèrent que quelques années : à partir de 1700, tous sont retournés à La Hève, excepté le fils aîné des Martin ; là ils rejoignirent leurs cousins Métis, enfants de Martin Lejeune, de François Gaudet, et autres ; ils y épousèrent probablement des filles du même sang et se font dire dans la masse des Bois-Brulés qui peuplaient ce quartier excentrique. Deux ou trois seulement des enfants de ce Lejeune que l'on appelait Briard, revinrent un peu plus tard, filles ou garçons, rejoindre leurs parents Thibaudeau, à Port-Royal et aux Mines, comme le recensement en témoigne.

C'est ainsi que la famille Lejeune a vu se perpétuer quelque lignée de race blanche dans les paroisses Acadiennes, bien que la plupart de ses membres aient été dès l'origine se fondre avec les Bois-Brulés, dont le district de La Hève était le quartier général. Dans ces paroisses, ils se sont trouvés très peu nombreux relativement surtout à l'ancienneté de leur origine ; leur nom lui-même a souvent subi de graves altérations : sur les listes de proscrits de 1755, on trouve des Lagerne ou Legerne, ce qui est probablement une altération anglaise de leur nom ; en d'autres lieux ils sont devenus des Young ou des Lagenne. Mais quelles que soient les causes multiples qui ont réduit leur nombre, ou dénaturé leur appellation primitive, on en retrouve plusieurs branches. Mr Placide Gaudet de Shédiak, qui est si bien renseigné et si compétent, dans tout ce qui concerne les généalogies acadiennes, a signalé, dans le Moniteur Acadien du 30 avril 1889, l'existence de la postérité et du nom des Lejeune, tant à la fin du siècle dernier qu'aujourd'hui même, à l'île S'-Jean, et au Petit-Rocher sur la Baie des Chaleurs.

Nous verrons tout à l'heure que cet entraînement vers les habitudes de la vie indienne se remarque assez souvent chez les familles qui remontent aux temps primitifs de l'Acadie ; il en résulta des croisements qui datent presque tous de cette époque. Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que cette déchéance de la vie civilisée vers la vie sauvage, tint uniquement au désordre des mœurs ; on peut dire même que les vices du libertinage furent

des cas exceptionnels. Le plus grand nombre de ces unions furent ou devinrent des mariages réguliers et bénits par l'Église. Les missionnaires opéraient des visites périodiques parmi les cantonnements et les campements escarpés et solitaires occupés par ces Métis. Les registres de Port-Royal relatent dans des chapitres spéciaux, les tournées des curés sur les côtes de l'Est, et leurs actes sont tenus comme ceux que l'on retrouve plus tard, dans les paroisses Acadiennes, aux temps malheureux de 1766 à 1800.

Les unions avec les squaws et les métisses furent très souvent le résultat de la nécessité, et des intérêts naturels de l'homme abandonné à lui-même, ou séparé des traditions saines et saintes qui ont présidé aux débuts et au développement de la civilisation humaine. Aussi ces unions se raréfient-elles graduellement, à mesure que les familles purement françaises se constituent solidement, et se multiplient, si bien qu'après 1769, le fait d'une union même régulière entre un Acadien et une squaw devient un fait extraordinaire ; même avec une fille de La Hève, un mariage est tout à fait exceptionnel.

Ces circonstances nous ont tellement frappé que, lorsque nous rencontrons beaucoup de branches métisses portant un nom français, c'est pour nous une quasi présomption que la souche de cette famille se rattache, de plus ou moins près, à l'origine de la colonie.

Nous n'avons pas besoin d'avertir le lecteur que, dans cet exposé, nous avons dû recourir, dans une assez large mesure, aux inductions, et aux hypothèses rationnelles qui peuvent découler des faits connus, afin d'éclairer les notions incomplètes qui restent dans l'ombre ; chacun, sur ce point, peut en accepter ou en écarter ce qui lui conviendra ; mais nous avons cru devoir prendre ici cette liberté, afin de pouvoir, par cette exposition, donner une idée un peu plus claire de la manière dont les choses ont dû se passer, au moment de l'établissement des premières familles Acadiennes.

**4ème Famille. — Gautherot. — François Gautherot,** qui vint très probablement en Acadie avec Mr de Razilly, nous offre encore un exemple des nécessités que subirent les premiers Français débarqués en Amérique : né vers 1612, **il se décida en 1636, un an après son arrivée, malgré les habitudes un peu grossières de la famille Lejeune, à épouser l'aînée des filles nommée Edmée,** de laquelle il eut 11 enfants, dont nous nous proposons de suivre la trace.

## Le Canada Français

Voici ce qui concerne la Famille Gautherot dans les Registres de Belle-Isle, paroisse de Locmaria, Déclaration 9<sup>ème</sup> : " Madeleine Mélançon fut mariée à S'-Malo le 15 sept. 1763 à " Charles Gautrot né aux Mines, le 4 octob. 1736, de Pierre " Gautrot et d'Agnès LeBlanc ; ce Pierre Gautrot père de " Charles était issu de François Gautrot et de Louise Aucoin, " et ce dit François Gautrot décédé à S'-Malo était descendu " d'un autre François Gautrot mort à Port-Royal."

**Puis au Recensement de 1671: François Gautherot figure comme âgé de 58 ans avec sa femme Edmée Lejeune de 49 ans.**

Ils ont onze enfants vivants : **l'aînée Marie a 35 ans et elle a épousé Michel Dupuis** ; le second Charles a 34 ans ; la troisième Marie a 24 ans, et elle s'est mariée à Claude Terriau ; puis arrive Jean âgé de 23 ans ; René et François jumeaux de 19 ans; Claude, 12 ans; Marguerite, 16 ans; a épousé Jacob Girouard; Charles, 10 ans; Germain, 3 ans, et une autre fille.

**En 1686 : François Gotro et sa femme Edmée Lejeune sont toujours à Port-Royal** ; ils ont huit bêtes à cornes, et six montons- Claude Gotro, un de leurs fils âgé de 27 ans, marié à Marie Terriau, et une petite fille de 6 mois, demeurent avec eux. — Un autre fils, Charles Gotro âgé de 25 ans, marié à Françoise Rimbaut, vit aussi à Port-Royal, mais à part. **Aucun des autres fils ne figure dans le Recensement.**

**En 1693 : François Gautherot est mort ; sa femme, qui a 71 ans, demeure chez son gendre Jacob Girouard à Port- Royal.** Pas un seul de ses fils n'est mentionné en ce lieu ; mais Claude Gautherot se retrouve aux Mines, où il s'est établi avec sa famille : il a 32 ans, 4 filles, 11 bêtes à cornes, et 12 moutons.

En 1701, il n'y a plus aucun Gotro à Port-Royal ; mais Claude est toujours aux Mines avec tous les siens sur la Rivière des Gaspareaux, et tout près de lui nous retrouvons Charles Gotro son frère avec sa famille ; ils sont l'un et l'autre fort bien établis : Claude possède 20 bêtes à cornes, 30 moutons et 12 porcs; Charles, 13 bêtes à cornes, 15 moutons et 13 porcs.

En 1707, Claude et Charles sont toujours sur la même Rivière ; mais nous découvrons en outre à Cobeguid, dans la seigneurie de Mathieu Martin, un François Gotro lequel, nous le verrons plus

## Documents sur l'Acadie

loin, devait être né de l'un des fils du vieux Gotro qui avaient disparu ; ce François a déjà une certaine quantité de terre en culture, et possède huit vaches.

Claude a six enfants dont un garçon; Charles en a neuf dont o garçons; François est encore célibataire, mais il ne tarda pas à se marier, puisque au recensement de 1714 il avait déjà 4 enfants.

Ce recensement de 1714 nous présente six familles Gotro : quatre sur la Rivière des Gaspareaux, savoir : Claude seul avec sa femme et un jeune garçon; son aîné Claude est marié et il a déjà huit enfants; Charles Gotro est devenu veuf, il vit avec cinq filles et deux garçons ; un autre de ses fils Charles est déjà marié et a un garçon ; à Cobeguid François Gotro a eu de sa femme quatre enfants dont 3 garçons ; enfin un autre François Gotro, que nous supposons être un fils de Claude, a formé un nouvel établissement à la Grand-Prée, où il a deux enfants.

**Tel est le bilan de la famille Gotro ou Gautherot en 1714. Le lecteur a pu déjà apercevoir les traces très évidentes de cette influence néfaste qu'exerçait sur les familles primitives les entraînements de la vie sauvage.** Presque tous les fils de François Gautherot ont déserté la maison paternelle, une fois arrivés à l'âge viril ; deux seulement sont toujours restés, sans broncher, attachés au foyer domestique, et à la culture du sol : Claude et Charles, qui se marièrent à Port-Royal du vivant de leur père avant 1686. Après la mort du chef de la famille, ils passèrent l'un et l'autre aux Mines avec leurs femmes et leurs enfants, et leurs établissements y devinrent rapidement prospères et considérables.

Aucun des cinq autres garçons de Gautherot, ne figure plus dans aucun recensement après 1671 ; aucun n'a laissé de traces dans aucune des Seigneuries agricoles de l'Acadie. Un seul d'entre eux paraît avoir fait exception d'après les Déclaration de Belle-isle : c'est François Gautreaux, lequel ayant sans doute épousé une Acadienne, eut pour fils, vers 1687 ou 1688, ce François Gautreaux que nous avons trouvé en 1707 à Cobeguid, qui s'y maria peu d'années après, et duquel naquit en 1714 Pierre Gautreaux ; c'est ce Pierre Gautreaux qui est mentionné avec sa femme Agnès le Blanc, dans les Registres de Belle-Isle, 9ème Déclaration de Locmaria, comme étant le Père de Charles Gautreaux marié à Belle-isle en 1753.

## Le Canada Français

Il est difficile d'expliquer autrement, la présence de François Gautreaux à Cobequid en 1707 et sa filiation, car la Déclaration de Belle-Isle dit positivement que François Gautreaux, mari de Louise Aucoin, était le fils d'un autre François Gautreaux mort à Port-Royal ; or quel est cet autre François Gautreaux ? Ce n'est point certes le chef de la famille, qui mourut quelques années après 1686, âgé de 75 ans; le seul François Gauthereaux qui put alors être le père du Gautreaux qui s'établit à Cobequid, c'était le quatrième fils de Pierre Gautreaux. né à Port-Royal en 1652; c'est-à-dire un de ces quatre garçons qui disparurent des recensements à partir de 1671, et que les Registres de Belle-Isle remettent ainsi en lumière.

Né en 1652, ce François Gauthereaux a sans doute couru les bois pendant sa première jeunesse ; revenu à Port- Royal vers 1 680 il s'y sera marié sans s'y fixer d'une manière stable, de sorte qu'il ne figure point au recensement de 1686; ce ne fut qu'au bout de quelques années qu'il y revint avec les siens, pour se rapprocher des parents de sa femme, et ce fut là, comme l'indique la mention des Registres, qu'il mourut. Cette mort dispersa sans doute sa famille, et l'un de ses fils, François, qui en 1700 avait de 16 à 18 ans, se dirigea sur la seigneurie de Mathieu Martin qui avait été le contemporain et peut-être même le compagnon de son père et de ses oncles ; il s'y fixa, s'y maria avec Louise Aucoin un peu après 1707, et ayant été enlevé lors de la proscription, il alla finir ses jours à S'-Malo en 1763 à l'âge de 76 ans.

Que sont devenus tous les autres fils de François Gautherot, le compagnon de Razilly et le fondateur de la famille en Acadie ? Sur sept garçons il nous en manque quatre : l'aîné de tous, Charles né en 1638 ; le second, Jean, qui était né en 1648 ; le troisième, René, en 1652; et le septième, Germain, né en 1668. **Il est très probable qu'il en fut d'eux comme de leurs cousins Lejeune** : nés dans un temps où les familles françaises étaient clair semées, et alors que les habitudes agricoles étaient encore toutes récentes parmi les premiers immigrants, les fils Gautherot entretenaient des relations fréquentes avec la famille de leur mère Edmée Lejeune ; ils étaient en communication ordinaire avec les jeunes métis de La Hève et avec les Micmacs ; ils eurent donc à subir dès lors les mêmes entraînements, et ils contractèrent les mêmes goûts que la jeunesse de cette époque. Quand ils atteignirent l'âge d'homme,

## Le Canada Français

ils se mêlèrent de plus en plus avec cette population bariolée et ils y formèrent des unions, régulières peut-être, mais qui les éloignèrent définitivement de la société civilisée.

On peut constater au contraire que toutes les filles de Gautherot demeurèrent autour de la maison paternelle, et épousèrent des Français ; ce qui confirme la probabilité de l'émigration des garçons dans les cantonnements sauvages: si en effet aucune n'a suivi l'exemple de ces jeunes gens, c'est qu'il est toujours plus difficile, à une fille qu'à un jeune homme de s'allier avec une race inférieure.

Cette histoire de la famille Gauthereaux nous montre de nouveau, combien les enfants des premières familles acadiennes s'adonnaient vite et facilement au désir de quitter la maison paternelle, pour aller courir les bois. On y comptait six garçons en 1671, trois seulement firent souche parmi les cultivateurs de pur sang européen ; les autres se confondirent avec leurs enfants dans la masse des Bois-Brulés.

...

**11<sup>ème</sup> Famille.** — **Blanchard.** — Nous trouvons dans le recensement de 1671, la mention de **Jean Blanchard, âgé de 60 ans, marié avec Radegonde Lambert** ; ils ont six enfants : Martin 24 ans ; — Madeleine 28 ans ; — Anne 26 ans ; — Guillaume 21 ans ; — Bernard 18 ans ; — **Marie 15 ans.** De ces six enfants deux sont mariés : Martin Blanchard a épousé Françoise Leblanc, ce jeune ménage n'a pas encore d'enfants ; d'autre part la fille aînée Madeleine Blanchard s'est mariée avec Michel Richard ; les autres enfants ne sont pas encore mariés.

En 1686 nous retrouvons encore le vieux Jean Blanchard avec sa vieille compagne Radegonde Lambert, mais ici ils sont seuls, leurs enfants les ont quittés et se sont établis, chacun à son apart. L'aîné, Martin Blanchard, a perdu sa femme Françoise Leblanc, qui lui a laissé deux enfants : Marie âgée de 11 ans, et René de 10 ans; quant à lui il s'est remarié avec Marguerite Guilbaut, Son frère cadet, Guillaume Blanchard, s'est marié avec Huguette Goujon, dont il a eu 3 filles et 2 fils : René qui a 8 ans, et Antoine qui en a six. Le troisième fils de Jean Blanchard, nommé Bernard, ne se trouve pas dans le recensement, ni dans les suivants, soit qu'il ait disparu de la famille, ou qu'il soit mort.

La famille Blanchard s'était donc séparée en deux branches dès 1686, l'une sortie de Martin Blanchard, et l'autre de Guillaume Blanchard.

Si nous nous reportons maintenant aux déclarations de Belle-Isle, nous y trouvons trois mentions qui concernent la famille Blanchard :

1° — La 11<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Sauzon : "Jean Leblanc dit Dérico, déclare qu'il s'est marié en 1726 avec Françoise Blanchard, née en 1705 de René Blanchard, demeurant à Cobeguitk, et de Anne Landry ; René Blanchard était issu de Martin Blanchard et de Marie Leblanc ; Martin Blanchard **descendu de Guillaume Blanchard, venu de France avec sa femme Huguette Poirier.**

2° — La 2<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Sauzon : " Claude Pitre déclare s'être marié à Cobéguitk en 1724 avec Elizabeth Guérin, née à Cobeguitk en 1704 de Jérôme Guérin et d'Elizabeth Aucoin. Jérôme Guérin issu lui-même d'un autre Jérôme Guérin venu de France, marié à Marie Blanchard ; le dit Jérôme décédé à Port Royal et Marie Blanchard à Beaubassin."

3° — La 17<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Bangor : " Marie Blanchard était fille de René Blanchard de Cobeguitk et d'Anne Landry du Port- Royal ; — René Blanchard était issu de Martin

Blanchard et de Mario Leblanc, et Martin Blanchard descendait de Guillaume Blanchard venu de France avec sa femme, établis au Port-Royal et morts au dit lieu.

Si nous comparons les déclarations de Belle-Isle avec les recensements, il se présente de suite une singulière contradiction :

**Les déclarations** indiquent, pour chef de la famille, Guillaume Blanchard venu de France avec sa femme Huguette Poirier, tandis que **les recensements** indiquent comme **chef de famille Jean Blanchard avec sa femme, Radegonde Lambert.**

Or on ne peut pas alléguer ici qu'il y a quelque erreur de nom, et que Jean Blanchard s'appelait peut-être Guillaume ; car il y a une divergence bien autrement grave sur le nom de la mère de famille, qui est appelée d'une part Huguette Poirier, et de l'autre Radegonde Lambert. Cependant comme les recensements répètent leur affirmation à plusieurs reprises différentes, et qu'ils sont d'une rédaction contemporaine aux personnes citées, il est impossible d'écarter leur témoignage. Seulement, comme Jean Blanchard du recensement de 1671 a laissé deux fils, Martin et Guillaume, nous avons pu croire un instant que le déclarant de Belle-Isle avait fait une confusion de nom, et qu'il avait pris Guillaume, le frère de Martin, pour le père commun indiqué par les recensements sous le nom de Jean Blanchard.

Mais cette supposition ne tient guère devant l'examen des faits ; il faudrait en effet que le déclarant de Belle-Isle se fût, non seulement mépris sur le nom du chef de la famille, mais qu'il lui eût attribué une femme qui n'était ni la femme de Jean Blanchard, ni la sienne ; or ce déclarant de Belle-Isle, Jean Leblanc Dérico, né en 1700, avait parfaitement connu Martin Blanchard, le grand père de sa femme, et Guillaume Blanchard son grand-oncle ; comment avait-il pu, de concert avec sa femme, prendre Guillaume pour le père de Martin, dont il était le frère cadet, eu lui attribuant en outre une femme étrangère ?

Ne conviendrait-il pas mieux d'expliquer cette contradiction en disant que Guillaume Blanchard et sa femme Huguette Poirier, désignés par la déclaration de Belle-Isle comme étant les chefs de la famille Blanchard, étaient les père et mère de Jean Blanchard mentionné dans le recensement de 1671 ? Ils seraient venus de France tous ensemble, de telle sorte que leur généalogie et leur histoire se constitueraient comme il suit:

Guillaume Blanchard et sa femme Huguette Poirier, amenèrent avec eux leur fils Jean, alors âgé de 25 à 26 ans ; il était probablement déjà marié avant de quitter la France, mais tout indique que la plupart de ses enfants naquirent en Acadie. Guillaume Blanchard et Huguette Poirier furent aussi



accompagnés par un nommé Poirier, frère ou neveu de Huguette, femme de Blanchard ; son nom n'est relaté dans aucun document, mais son existence nous est révélée par la présence de trois orphelins Poirier, dans les recensements de 1671, 1686 et 1693, savoir: Michel Poirier 1er du nom, né en 1652 ; Marie Poirier, née en 1655-1656 ; et Michel Poirier 2ème du nom, né en 1666 ; enfin Marie Blanchard, sœur ou fille de Guillaume Blanchard, vint aussi en même temps que lui ; et comme il est marqué dans la 2ème déclaration de Sauzon en Belle-Isle, elle vint avec son mari Jérôme Guérin. Les Blanchard sont évidemment fort anciens en Acadie ; il est donc très probable que ce 1er Guillaume Blanchard fut le compagnon d'émigration du vieux Jean Gaudet, et s'il eût vécu jusqu'en 1671, il aurait été comme lui nonagénaire à cette époque. **Tous ces faits se passèrent, d'après notre estimation, lors du voyage que D'Âulnay fit d'Acadie en France, de 1639 à 1640.**

Au moment de l'arrivée de cette immigration, il avait déjà restauré la colonie de Port-Royal ; et par conséquent les Blanchard purent s'installer directement au milieu des habitudes et des cultures européennes. Il paraît néanmoins que leurs compagnons, Poirier et Guérin, furent attirés assez promptement par Jacques Bourgeois, dans les établissements qu'il ébaucha dans le district de Chignitou, bien longtemps avant que Le neuf de La Yallière y créât la seigneurie de Beaubassin. Quant aux Blanchard, ils se fixèrent à Port-Royal, et s'adonnèrent avec zèle aux travaux de la culture ; un seul d'entre eux, Bernard, disparaît des recensements dès avant 1686, sans que l'on retrouve ensuite aucune trace de lui. Peut-être est-il mort accidentellement ; peut-être s'est-il fait coureur de bois. Rien ne l'indique cependant, car son père Jean a toujours été un bon cultivateur ainsi que ses enfants, et celui-ci, le plus jeune de ses fils, était né en 1652, époque où les habitudes agricoles dominaient déjà parmi les familles acadiennes.

En outre de ce Bernard, Jean Blanchard avait, comme nous l'avons dit, deux autres fils et 3 filles : l'ainé, Martin Blanchard, âgé de 24 ans en 1671, était alors marié à Françoise Leblanc, qui probablement était la fille ou la parente de Daniel Leblanc; il vivait déjà à son compte particulier avec sa jeune femme, ils avaient 5 bêtes à cornes, 2 brebis et 15 arpents de terre cultivée, ce qui prouve que longtemps avant de se marier, Martin avait songé à préparer son établissement, qui déjà était plus considérable que celui de son père, lequel à 60 ans ne possédait encore que 5 arpents de terre cultivée.

Martin Blanchard fut du reste toute sa vie un homme laborieux, actif et entreprenant. Après 10 à 12 ans de mariage, il perdit sa femme, qui lui laissa deux jeunes enfants, Marie née en 1674, et

René né en 1676 ; il se remaria vers 1685 avec Marguerite Guilbaud, dont il eut 3 garçons et 2 filles. Son habitation devint prospère à Port-Royal, mais en 1701 il la vendit. René, son fils aîné, issu de son premier mariage alla s'établir aux Mines sur la rivière St-Antoine, tandis que lui-même, s'associant à la fortune de Mathieu Martin, seigneur improvisé de Wecobeguit, se dirigea vers cette nouvelle seigneurie, dont il devint un des principaux fondateurs ; c'est de lui que descendaient tous les Blanchard qui figurent dans les déclarations de Belle-Isle.

Guillaume Blanchard, qui était âgé de 21 ans en 1671, épousa en 1675 Agathe ou Huguette Goujon, dont il eut une postérité bien plus nombreuse encore que celle de son frère ; il laissa dix enfants dont six garçons. De même que Martin Blanchard avait pris parti avec Mathieu Martin dans la seigneurie de Cobeguid, lui s'associa à peu près à la même époque à l'entreprise de Thibaudeau dans la baie de Chipoudy : il avait en vue lui aussi de créer une seigneurie, ce fut sur la rivière Pecoudiak qu'il s'établit en 1702 ; il y conduisit avec lui plusieurs de ses garçons : le 3<sup>ème</sup>, Jean, s'y fixa le premier, puis il y fut rejoint par les deux plus jeunes, Pierre et Charles. Ils y prospérèrent, et un demi-siècle plus tard, au moment de la proscription, on comptait deux familles Blanchard sur le Pecoudiak, six à Memramcouk, et trois à Chipoudy, sans compter plusieurs autres qui s'étaient essaimées aux environs.

Les autres enfants de Guillaume Blanchard restèrent à Port-Royal dans les terres patrimoniales. **Jean Blanchard avait eu aussi plusieurs filles** : l'aînée, Madeleine, avait épousé en 1656 Michel Richard dit Sans-souci, qui figure en 1671 ; Anne et **Marie épousèrent les deux fils de Denys Gaudet**, famille contemporaine et peut-être compatriote des Blanchard. Dans quelques pages du reste, nous parlerons amplement de ces Gaudet.